LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- XXX m² — surface indicative des lots
- XX — identification des lots et des ilots
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile au lot et de la ou des place(s) de parking privative(s) (lots individuels uniquement)
- recul minimal du rez-de-chaussée à 5,5m de l'alignement et sur un largeur minimale de 4m (sauf indication contraire du plan)
- Accès voiture interdits
- Limites des lots cessibles
- Emprise constructible des lots (en dehors de cette emprise, seules les dépendances inférieures à 15m² sont autorisées, à l'exception des ilots A et D qui peuvent accueillir des garages fermés ou des car-ports en dehors de cette emprise dans le respect des règles du PLU)
- Implantation en limite séparative obligatoire pour tout ou partie de la construction (longueur minimum : 6m et maximum :14m dans la limite de la zone constructible)
- Bande d'implantation obligatoire pour tout ou partie de la façade de la construction sur une longueur minimale de 5m (la façade, ou le pignon, doit être parallèle à la bande d'implantation)
- volume constructible limité en hauteur : 3,2m maximum à l'égout ou à l'acrotère et 4,2m au faîtage
- Espace privatif non clos en façade de lot à paysager obligatoirement par l'acquéreur (emprise indicative)

N O E S

Taudes

Impasse des Cinq Pineaux

Avenue

l'Yser

Yser

ilot A — 2019m²

ilot B — 635m²

ilot C — 1110m²

ilot D — 1218m²

1 — 420m² | 2 — 325m² | 3 — 346m² | 4 — 481m² | 5 — 473m² | 6 — 437m² | 7 — 370m² | 8 — 443m² | 9 — 307m² | 10 — 319m² | 11 — 350m² | 12 — 413m² | 13 — 344m² | 14 — 412m² | 15 — 392m² | 16 — 319m² | 17 — 294m² | 18 — 468m² | 19 — 441m² | 20 — 445m² | 21 — 423m² | 22 — 384m² | 23 — 298m² | 24 — 268m² | 25 — 437m² | 26 — 76m²

V1 | V2 | V3 | EV1 | EV2

mur gabions

Impasse

de

l'aulne

l'Aulne

MAITRE D'OUVRAGE
Société SIPO-PHILAM

Commune de Saint-Hilaire-de-Riez
Aménagement d'un lotissement d'habitations

Lotissement " Les Limoniums"

PERMIS D'AMENAGER

PA10b - Règlement graphique

A1 - Echelle: 1/500		17 Novembre 2017

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ATELIER SITES ET PROJETS
urbaniste paysagiste

5,rue de la Marne
85600 Montaigu
02 51 46 86 43

Cabinet GEOUEST
26 rue Jacques Yves Cousteau
ZAC Beaupuy BP 60038
85036 La-Roche-sur-Yon Cedex
Tél : 02.51.37.27.30
Fax : 02.51.46.05.43

Indice	Date /Modification
	16.01.2018
	18.07.2018

ATELIER SITES & PROJETS
Urbanisme Paysage Architecture
5, rue de la Marne - 85600 Montaigu
Tél. 02.51.46.86.43 - contact@sitesetprojets.fr
SARL capital de 8000 € - SIRET 495 194 318 00038

U59-PA9_A1-500-1711